



République Française - Département de la Moselle
Ville de Serémange-Erzange

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU **CONSEIL MUNICIPAL**
DE LA VILLE DE SEREMANGE-ERZANGE

SEANCE ORDINAIRE DU 10 FEVRIER 2020

L'an deux mil vingt, le dix du mois de février à dix-huit heures trente minutes, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la Commune de SEREMANGE-ERZANGE, sous la présidence de M. Serge JURCZAK, Maire, dûment convoqués le trente et un du mois de janvier deux mil vingt.

ETAT DE PRESENCE

MAIRE ADJOINTS	PRESENTS	ABSENTS	PROCURATIONS	OBSERVATIONS	CONSEILLERS MUNICIPAUX	PRESENTS	ABSENTS	PROCURATIONS	OBSERVATIONS	CONSEILLERS MUNICIPAUX	PRESENTS	ABSENTS	PROCURATIONS	OBSERVATIONS
JURCZAK S.	X				WEBER N.	X				MENTION F.	X			
SASSELLA S.	X				POJER M.F.	X				LALY Y.		X		
OSTER A.	X				METZGER P.		X	X	PROCU A A. OSTER	MARCONATO N.	X			
SARRA A.M	X				VASCO P.		X	X	PROCU A JB GORETTI	RAFASCHIERI M.	X			
GORETTI J.B	X				SANTORO N.		X			LUCCHESI E.	X			
PEREZ N.	X				DUMINY C	X				GUEDRA C.	X			
KHACHEI A.	X				DI MARCO	X				NICOLAS C.	X			
SANTINON C	X				EDLER N.	X				WAX M.	X			
TRUSCELLO S	X				WOEFFLER R.	X				LEBER C.		X		

SECRETAIRE DE SEANCE : KARIM KHACHEI
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 27
NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 22
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES : 24

Lors de leur réunion, les conseillers municipaux ont :

- à l'unanimité, approuvé les procès-verbaux des réunions du conseil municipal des 28 novembre 2019, 12 décembre 2019 et 13 janvier 2020 ;
- à l'unanimité, émis un avis favorable à l'adhésion des communes de Richemont et Hagondange au SMIVU Fourrière du Jolibois ;
- à l'unanimité, émis un avis favorable à la modification des statuts du SEAFF, devenu syndicat mixte à la carte ;
- à l'unanimité, décidé de désaffecter et déclasser les immeubles sis 1 à 3ter rue Lyautey ;
- à l'unanimité, autorisé le maire à signer avec le Centre socio-culturel Imagine la convention de mise à disposition d'un agent communal ;
- à l'unanimité, décidé d'attribuer une subvention à diverses associations ;
- à l'unanimité, autorisé le maire à lancer la consultation pour les marchés travaux pour la réhabilitation-extension du Centre socio-culturel Imagine ;
- à l'unanimité, autorisé le maire à engager, liquider et mandater des dépenses dans le cadre d'une autorisation spéciale d'investissement.

Affiché le 11 février 2020.